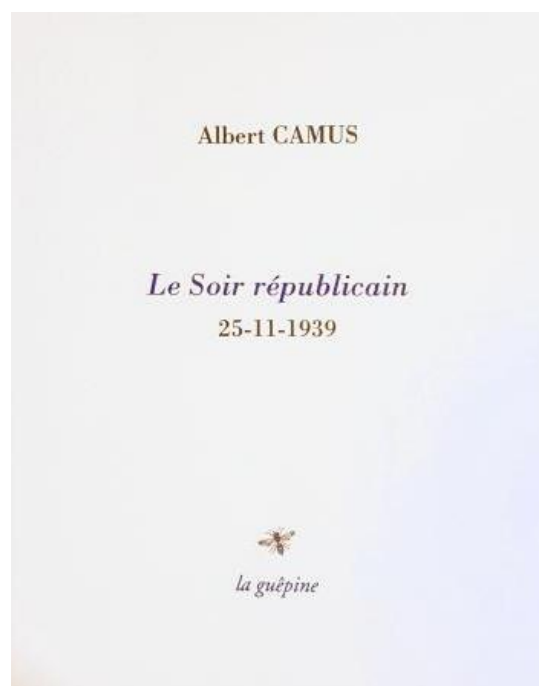




Je tiens à saluer le travail de Jean-Louis Pierre qui a beaucoup œuvré pour publier et faire connaître les ouvrages de Ramuz et qui fait désormais vivre en Indre-et-Loire une maison d'édition appelée « La Guêpine » qui publie des livres originaux et exhume des textes inédits ou oubliés dignes d'être connus ou retrouvés.

Ainsi en est-il d'un texte d'Albert Camus qu'il vient de publier et qui eut un destin singulier. Jeune journaliste, Albert Camus écrivit pour « *Le Soir républicain* » qui paraissait à Alger, un article consacré à la liberté de la presse et à la censure, qui devait paraître le 25 novembre 1939... et qui fut censuré ! Ce texte ne fut donc pas publié.

Comme l'écrit Jean-Louis Pierre dans sa préface : « *Pendant cette période, les rédacteurs jouèrent au chat et à la souris avec la censure, certains numéros offrant des blancs impressionnants.* »

Il fallut attendre l'année 2012 pour que ce texte contre la censure, qui fut donc censuré, fût publié pour la première fois à l'initiative du quotidien *Le Monde*.

Camus s'y interroge sur la question de savoir « *comment, en face de la suppression de ces libertés, un journaliste peut rester libre.* » Et il décrit les quatre « *moyens* » qu'il préconise, à savoir « *la lucidité, le refus, l'ironie et l'obstination.* » Il s'agit, écrit-il, « *de préserver la liberté jusqu'au sein de la servitude.* » Et il ajoute que « *la vertu de l'homme est de le maintenir face à tout ce qui le nie.* »

Vous pouvez donc trouver ce texte, complété par une analyse de Jean Daniel, [aux éditions « La Guêpine »](#), 10 mail de la Poterie, 37600 Loches, pour le prix de 13 €. Ne vous en privez pas.

Jean-Pierre Sueur